



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

Rapport d'activités



2024

Sandre

Poisson de l'année 2025



Sommaire

Rapport d'activité	1
Rapport travaux du patrimoine	2
Rapport de pêche des ruisseaux (Frai naturel et artificiel)	3
Rapport des piscicultures	4
Rapport formation SaNa	5
Rapport école de pêche	6



1. Rapports d'activités 2024

Depuis la démission d'Alain Christe à la présidence de la FCPJ, le Comité de la Fédération et son Bureau se sont réunis à de nombreuses reprises, notamment pour que les tâches relatives au Contrat de prestations, que nous avons signé avec l'Office de l'Environnement, soient exécutées de la meilleure manière mais aussi pour trouver des solutions qui nous permettront d'augmenter l'audience et la visibilité de notre Fédération et l'attractivité de la pêche dans notre canton.

Pour ce qui concerne le contrat de prestations, il fera ci-après l'objet de rapports succincts de chaque responsable. A cet effet, bien que certaines tâches aient été confiées cette année à d'autres membres du Comité, on peut affirmer que, dans l'ensemble, tout a été réalisé selon nos objectifs. Dans ce contexte, nous souhaitons remercier vivement Monsieur le Ministre et les responsables de l'Office de l'Environnement de la confiance qu'ils témoignent à notre Fédération et nous relevons avec plaisir les excellentes relations que nous avons au quotidien avec cet Office.

Quant à l'augmentation de l'attractivité de la pêche, elle a nécessité plusieurs séances avec l'ENV. Elle se concrétisera notamment par une approche différente de la gestion piscicole future, avec la remise à l'eau, quelques fois par année sur des sites pré-déterminés, des truites de mesure, essentiellement à l'intention des jeunes pêcheurs mais également dans le but de diminuer la pression de pêche sur des linéaires propices aux salmonidés, afin de protéger les bons reproducteurs. Dans le même ordre d'idées, sous l'impulsion de Christian Theuvenat et Michel Flury, des discussions sont en cours avec l'ensemble du Comité, l'ENV et les responsables cantonaux du tourisme pour mettre davantage en valeur le potentiel piscicole jurassien et les activités de notre Fédération.

Cette année aura aussi été celle de l'arrivée prochaine de Moutier dans le canton du Jura. A cet effet, en collaboration avec l'Office de l'Environnement, nous avons consacré plusieurs séances avec nos amis de la société de pêche de Moutier, pour que celle-ci rejoigne notre Fédération cette année déjà. Parallèlement, les modalités de pêche sur les 9 km de Birse, de l'aval de Court à la Roche Saint-Jean ont été décidées par les deux cantons concernés. Elles ont notre soutien total.

Une préoccupation majeure des pêcheurs, cette année particulièrement, aura été celle de la prédation croissante de nos cours d'eau par deux espèces d'oiseaux piscivores que sont le grand cormoran et le harle bièvre. Dans ce contexte, avec l'Office de l'Environnement, nous avons tenté d'influencer la Confédération afin qu'elle tienne compte de cette problématique pour introduire un allègement de la protection du cormoran dans l'Ordonnance sur la chasse, qui était en révision dans le courant de l'année 2024. Malgré l'appel conjoint de plusieurs cantons romands, cette révision n'a pas pris en compte nos revendications. Il aura fallu l'intervention du Conseiller national



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

Thomas Stettler, que nous avions sollicité, pour que nous apprenions, du Conseiller fédéral Albert Roesti, que la régulation de cet oiseau piscivore était de la compétence des cantons, ce qui n'apparaît pas clairement dans la législation actuelle sur la chasse. Un courrier de la Fédération suisse de pêche, à laquelle nous avions demandé un avis autorisé, nous confirme ce fait qui représente une avancée importante pour la protection de la ressource piscicole de nos cours d'eau et de nos plans d'eau.

Il faut toutefois souligner que la régulation du cormoran est effective, comme chaque année, pendant la période où cet animal est chassable, c'est-à-dire entre septembre et fin février, à la différence que maintenant, cette régulation est plus efficace en raison de renforts de la part de chasseurs agréés par l'ENV en plus des gardes faunes officiels, ce qui est réjouissant.

Afin de mener à bien ces différentes tâches, parfois de plus en plus complexes et variées et de nos obligations relationnelles avec le public, les autorités et la presse, nous avons jugé nécessaire, au cours de l'année 2024 déjà, d'adapter notre organigramme, tenant compte également des compétences de celles et ceux qui forment notre communauté. Vous pourrez d'ailleurs vous prononcer au point 12 de l'ordre du jour sur cet organigramme et les personnes qui le composent. Nous sommes en effet persuadés que cette organisation nous permettra d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour l'avenir immédiat.

Pour l'heure, nous tenons à remercier vivement l'ensemble des membres de notre Comité, qui nous ont assisté avec bonheur dans notre tâche ; je citerai en particulier notre secrétaire-trésorière Béa Berret, véritable et indispensable cheville ouvrière de notre Fédération, sans laquelle rien ne serait possible. Nous osons d'ailleurs espérer, dans ce contexte, qu'au cours de cette année, une personne compétente et motivée s'annoncera auprès de nous pour nous épauler, voire prendre la présidence de la FCPJ.

Dernière petite information, les poursuites entreprises par la FCPJ contre Éric Guenin sont en cours et se poursuivront vu qu'à ce jour, seul un montant de Fr. 450.00 a été ristourné par cet ancien caissier indélicat.

Ami Lièvre

Pascal Baratelli



2. Travaux du patrimoine

Cette année au total ce sont 28 demi-journées d'activité en faveur du patrimoine naturel qui ont été réalisées. Ce chiffre représente une baisse de 7 demi-journées par rapport à l'année précédente. Trois activités ont dû être annulées pour cause de manque de participants.

13 demi-journées ont été consacrées aux pêches électriques de nos ruisseaux pépinières. Comparativement à l'année passée c'est 7 pêches de moins. La réduction du nombre de pêches est consécutive à une réorganisation au sein de la société de l'Allaine ainsi qu'à l'application d'une gestion halieutique réfléchie imposant un intervalle de trois années entre les pêches d'un même secteur. La volonté est de retrouver dans le futur un total de pêches annuelles avoisinant la vingtaine.

15 demi-journées ont été dédiées à la réalisation de travaux tel que ; revitalisations de mares à batraciens, élagage/débroussaillement permettant l'accès aux ruisseaux avant les pêches électriques, aménagement des berges du Doubs facilitant l'accès au cours d'eau pour la pratique de la pêche hivernale, nettoyage des berges, etc....

Au total ce sont 532 heures de labeur qui ont été consacrées à la conservation et revitalisation de notre patrimoine naturel.

Toutes ces activités sont bénéfiques pour la nature, cela ne souffre d'aucun doute. Cependant, de plus en plus, les besognes accomplies par les pêcheurs s'éloignent des cours d'eau et non plus de lien direct avec la sauvegarde des populations piscicoles. En ces temps où la truite se raréfie, il nous faut être attentif à utiliser à bon escient les forces à disposition.



Revitalisation point d'eau - Allaine



Journée de nettoyage - SPALDE



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

En 2024 ce sont 195 pêcheuses et pêcheurs qui ont participé aux travaux du patrimoine. Ce chiffre s'inscrit dans la tendance à la baisse observée lors de ces deux dernières années. Il est assez ardu de trouver une explication à cette diminution de participation. Serait-ce l'éloignement des effets des travaux par rapport à la sauvegarde des populations piscicoles ou le faible nombre de pêches électriques ?



En chiffres, ce sont un peu moins de 12 km de linéaire qui ont été pêchés représentant 400 heures de travail et un prélèvement d'un peu plus de 6'000 truitelles et truites dont 3'000 truitelles ont été remises à l'eau dans la Sorne, la Birse, et l'Allaine.

Bien que ce ré-empoissonnement reste très modeste, il est important d'insister sur le fait que le fruit des pêches électriques, consécutivement à l'abandon de l'élevage en pisciculture, sera l'unique option que nous posséderons afin de sauvegarder tant soit peu une population de truites autochtones.

Ratio truite par mètre de linéaire pêché. Ce chiffre n'a pas de valeur scientifique. Il nous donne juste une indication du nombre de truites présentes (toutes catégories confondues) par mètre de ruisseau pêché.

Ruisseau de Soyhières	⇒	1,377 truites / m
Le Breuil (secteur 3)	⇒	1,255 truites / m
La Pran (secteur 2)	⇒	0,943 truite / m

Au nom de la FCPJ j'adresse un merci tout particulier aux organisateurs des journées pour leur précieux support. Je remercie également les pêcheuses et pêcheurs qui ont œuvré lors de toutes ces activités.



3. Pêche des ruisseaux

Société	Date de la pêche	Cours d'eau	Secteur	Pêches électriques				Fréq. d'entretien (PN) / Pêche de recherche et/ou étude (PN)	Données des pêches										Données des remises à l'eau								
									Autres espèces			Truites 0+ / 0-7 cm		Truites 1+ / 8-14 cm		Truites 2+ / 15-21 cm		Génotails 3+ / 22-28 cm		Génotails 4+ / 29 cm et +		Total de pêches prélevées	Total pêche(s) / m	Cible d'eau	Lieu de remise à l'eau	Nombre de sacs	Autres détails
				Chabots	Vairons	Laches	Doré(s) / R.	Asperges / R.	Chabots	Vairons	Laches	Doré(s) / R.	Asperges / R.	Chabots	Vairons	Laches	Doré(s) / R.	Asperges / R.									
Délemont	12/10/24	Ruisseau Soyeuses	Tout le parcours	PN	900	700	10	4	40	Non	Présent	Présent	636	171	103	40	12	964	1.377	275	Bière	Pont entrée ouest de Courroux 25980D / 120576	1				
Délemont	26/10/24	La Châtelaine	Tout le parcours	PN	900	800	6	3	27	Non	1	0	0	353	27	24	19	1	434	0.545	61	Sorne	Courtaillère déchetterie	1			
Délemont	02/11/24	Le Pran	Milieu du parcours / Secteur 2, pont A18 - port ferme Petit Villa	FA	900	900	6	3	24	Non	Présent	0	0	380	230	171	64	8	840	0.943	397	Sorne	Délemont / ENTRE DÉLEMONT ET COURTAILLÈRE PONT ZONE INDUSTRIELLE	1			
Délemont	08/11/24	Canal de la Dynamite		PN	750	750	10	5	30	Non	Présent	Présent	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ENTRETIEN à la pêcherie de LA SPADE A LA REZIE	0		
Délemont					3,450	3,150	37	12	121		1	0	0	1,369	438	298	122	106	2,247	734					0		
De la Doudle																											
Bassecourt	05/10/24	Rouge-Eau	47° 21' 19" N / 7° 14' 50" E => 47° 21' 44" N / 7° 14' 20" E	PN	900	900	8	4	16	Non	Présent	Présent	120	37	47	62	26	292	0.304	110	Sorne	Stade Ruedin-Bassecourt 47° 20' 50" N / 7° 14' 09" E	1				
Bassecourt	12/10/24	Folpatat	47° 18' 14" N / 7° 15' 42" E => 47° 18' 12" N / 7° 16' 15" E	PN	900	700	12	4	40	Oui	65			120	28	70	78	65	161	0.516	163	Sorne	les Vieilles Forges Bassecourt 47° 20' 27" N / 7° 14' 54" E + 47° 20' 30" N / 7° 15' 01" E	2			
Bassecourt					500	500	8	4,5	34		0	0	0	120	37	47	62	26	292		118					1	
Marin Pêcheur	18/10/24	Le Brailly	Secteur 3	PN	900	1330	1	1,5	38,5	Non				656	478	430	122	18	1,056	1,255	908	Sorne	Bassecourt avec 58720D / 243282	1			
Marin Pêcheur	19/10/24	Le Brailly	Secteur 3	PN	900	900	8	5,5	44	Non															Bassecourt avec 58720B / 243121	1	
Marin Pêcheur					1,800	1,330	31	12	32,0		0	0	0	608	478	430	122	18	1,058	908					2		
Allaine	05/10/24	Environs	Junction Allaine 1000 m	PN	900	900	7	3,5	24,0	Non	0	30	1	17	21	48	47	3	196	0,151	69	Allaine	Aile - terrain Pre-Domèvre - point en aval	1			
Allaine	18/10/24	Couvettes	Lugnez-Dampierre 1000 m / Amont pont de la route cantonale de Lugnez	PN	900	1300	6	4	22	Non	65	197	250	0	3	1	26	11	18	0,029	1	Allaine	Stourmont - Pont de la route cantonale de Lugnez	1			
Allaine	24/10/24	Baselonne	Point ancienne source Orléans	PN	900	1000	6	4	22	Non	145	0	0	30	41	93	86	17	255	0,095	154	Allaine	STOURMONT Pont de la route cantonale de Lugnez - Ruisseau à la source de l'Orléans	2			
Allaine	26/10/24	Environs	Fregibout-Peuplaux 1000 m / Amont pont sur le village de Fregibout	PN	900	1300	6	4	22	Non	25	0	5	170	320	168	35	7	688	0,382	476	Allaine	Savoye de Cocherenay et amont du pont + AMONT SORTIE DU VILLAGE DE FREGIBOUT-PONT DE BRUETTELEIN	2			
Allaine	02/11/24	Hauts-Allaine	Amont pressoir Charnolay 900 m	PN	900	1200	10	4	40	Non	30	0	0	95	281	200	113	2	691	0,576	481	Allaine	Aval du pont de l'Eglise Broux + AVANT SOLU MILANDRE BONCOEUR + CENTRE DU VILLAGE DE BLUX - PONT DERNIERE ENTREPRISE ASTRAUD	3			
Allaine					4,500	6,200	41	19,5	160,5		0	265	227	156	320	673	508	307	40	1,045	3,181					9	
Total FCN					10,650	11,630	151	48	400		266	227	156	2,417	1,624	1,283	614	190	6,043	2,933					15		



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

Elagages et Nettoyages												Détail défraiement														
Société	Date	Nettoyage	Elagage	Autres / remarques	Traxeaux Lourds (TL)	Nombre participants	Duré [h]	Durée totale [h]	Distance [m]	Cours d'eau	Commune concernée	Secteur	Forfait préparation matériel	Forfait transport	Forfait rangement matériel	Forfait encadrement	Forfait casse-croûte	Matériel et divers	Total							
Delémont	28.09.24	x		Journée nettoyage FSP	TS	16	4	64		Birse et Scheulte	Nettoyage rives Birse entre ancienne gare de Sohlières et station d'épuration. Nettoyage rives Scheulte entre embouchure et stand de tir à Courroux.	CHF	200	CHF	26	CHF	100	CHF	100	CHF	80	CHF	250	CHF	756	
Delémont	05.10.24		x	Milieu du parcours	TS	8	4	32		La Pran	Elagage avant pêche sur la Pran depuis échangeur A12 à Delémont jusqu'au pont de la ferme du Petit Villat	CHF	100	CHF	26	CHF	50	CHF	100	CHF	40	CHF	250	CHF	566	
Delémont	17.10.24	x		Le Châtillon - Courtéelle / Elagage avant pêche	TS	6	4	24		Le Châtillon	Tout le parcours	CHF	100	CHF	26	CHF	50	CHF	100	CHF	30	CHF	250	CHF	556	
Delémont						30		120	0				CHF	400	CHF	78	CHF	200	CHF	300	CHF	150	CHF	750	CHF	1 878
Sté du Doubs	12.10.24	x	x	Création d'accès pour pêche d'hiver + nettoyage	TS	9	4	36		Le Doubs	Aval St Ursanne - rond point => chemin de Seleut 200 m aval	CHF	200	CHF	26	CHF	100	CHF	100	CHF	45	CHF	250	CHF	721	
Sté du Doubs	26.10.24	x		Parcours d'hiver / entretien place de pêche du brochet	TL	6	4	24	700	Le Doubs	Moulin d'Occurt	CHF	100	CHF	26	CHF	50	CHF	100	CHF	30	CHF	500	CHF	806	
Sté du Doubs	09.11.24	x	x	La Motte - St-Ursanne Equipe I	TL	6	4	24		Le Doubs	Stand de tir Occurt => église	CHF	100	CHF	26	CHF	50	CHF	100	CHF	30	CHF	500	CHF	806	
Sté du Doubs	09.11.24	x	x	La Motte - St-Ursanne Equipe II	TL	7	4	28		Le Doubs	Pont d'Occurt => chalet bleu (les deux rives)	CHF	100	CHF	26	CHF	50	CHF	100	CHF	35	CHF	500	CHF	811	
Sté du Doubs	30.11.24	x		Bassins des Champs-Fallas	TS	14	4	56				CHF	200	CHF	26	CHF	100	CHF	100	CHF	70	CHF	250	CHF	746	
Sté du Doubs						42		168	0				CHF	700	CHF	130	CHF	350	CHF	500	CHF	210	CHF	2 000	CHF	3 890
Bassecourt	26.10.24	x		Nettoyage des bords de la rivière	TS	10	4	40		Some	Bassecourt – Courfaivre – Bassecourt // Bassecourt – Undervelier	CHF	200	CHF	26	CHF	100	CHF	100	CHF	50	CHF	250	CHF	726	
Bassecourt						10		40	0				CHF	200	CHF	26	CHF	100	CHF	100	CHF	50	CHF	250	CHF	726
Martin Pêcheur	12.10.24	x		Secteur 3	TS	6	4	24		Le Breuil		CHF	100	CHF	26	CHF	50	CHF	100	CHF	30	CHF	250	CHF	556	
Martin Pêcheur	26.10.24	x		Revitalisation du bief de Clairbeuf	TS	8	4	32		Bief de Clairbeuf		CHF	100	CHF	26	CHF	50	CHF	100	CHF	40	CHF	250	CHF	556	
Martin Pêcheur						14		56	0				CHF	200	CHF	52	CHF	100	CHF	200	CHF	70	CHF	1 122		
La Gruère	16.03.24			Extension berges boisées du Doubs par plantations ligneux (EN)	TS	22	4	88		Doubs	Gourmeis	CHF	200	CHF	26	CHF	100	CHF	100	CHF	110	CHF	500	CHF	1 036	
La Gruère						22		88	0				CHF	200	CHF	26	CHF	100	CHF	100	CHF	110	CHF	500	CHF	1 036
PCJ	16.11.24	x	x	Le Taymen / mare matériaux SBAG / fauche + débroussayement + arrachage massettes + dégagement point d'eau	TS	7	4	28				CHF	100	CHF	26	CHF	50	CHF	100	CHF	35	CHF	250	CHF	561	
PCJ						7		28	0				CHF	100	CHF	26	CHF	50	CHF	100	CHF	35	CHF	250	CHF	561
Apron	12.10.24		x	Ecumette Elagage et débroussaillage d'un sentier longeant le Doubs.	TS	13	4	52		Doubs	Soubey	CHF	200	CHF	26	CHF	100	CHF	100	CHF	65	CHF	250	CHF	741	
Apron						7		28	0				CHF	200	CHF	26	CHF	50	CHF	100	CHF	65	CHF	250	CHF	741
Allaine	12.10.24	x	x	Le Pré Rond - Valorisation de 2 biotopes à batracien / Abattage, Elagage, mise en tas des branches pour abri dans la cadre de la biodiversité, curage partie du bassin	TL	8	4	32		Allaine	Boncourt	CHF	100	CHF	26	CHF	50	CHF	100	CHF	40	CHF	500	CHF	816	
Allaine						8		32	0				CHF	100	CHF	26	CHF	50	CHF	100	CHF	40	CHF	500	CHF	816
Total FCPJ						133		532	0				CHF	1 900	CHF	364	CHF	950	CHF	1 400	CHF	665	CHF	4 250	CHF	10 770



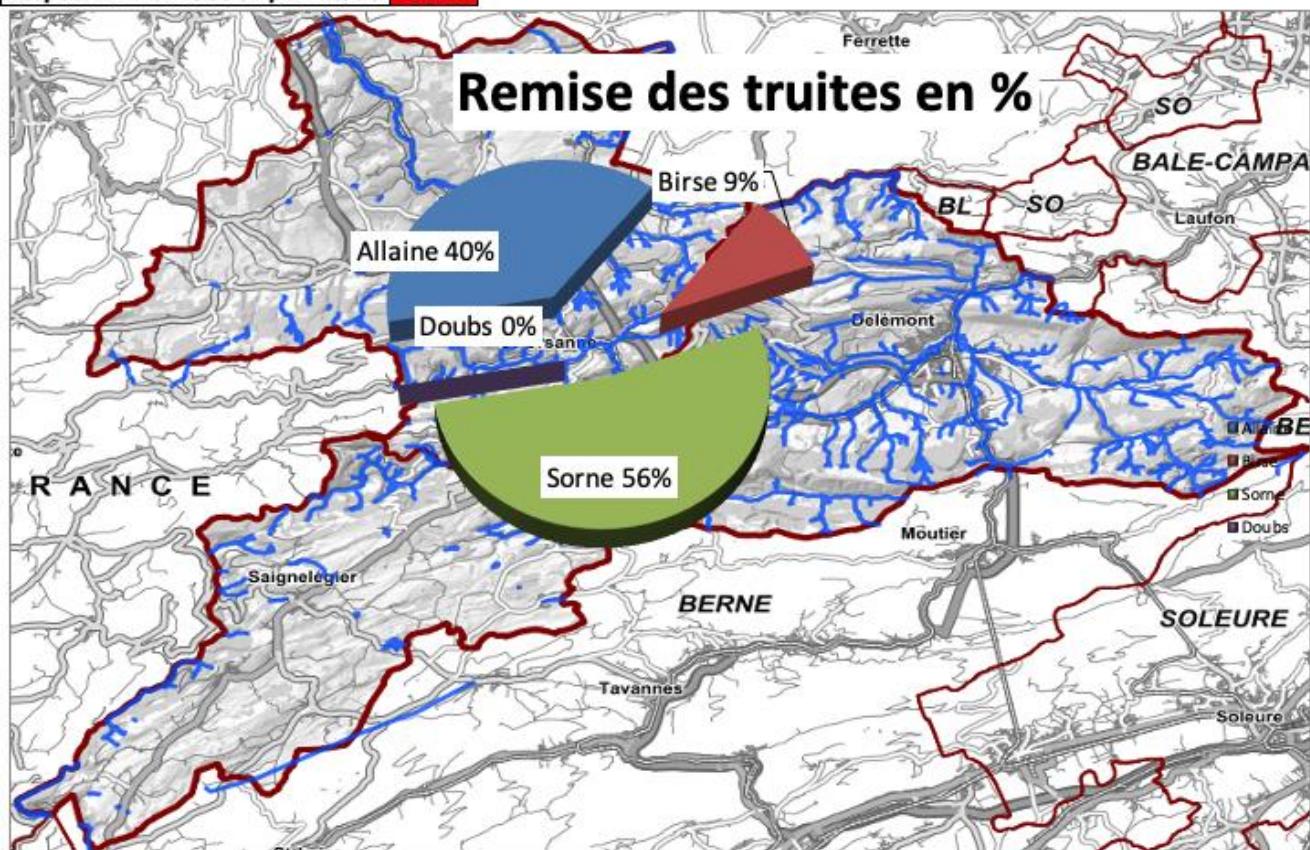
Récapitulatif des pêches sur tout le canton du Jura

Fraie Naturelle		
Truites capturées		5,555
Truites	0+	2,157
	1+	1,426
	2+	1,182
	3+	628
	4+	162
Chabots		331
Vairons		227
Loches		156

Fraie artificielle		
Truites capturées		849
Truites	0+	380
	1+	226
	2+	171
	3+	64
	4+	8
Chabots		0
Vairons		0
Loches		0
Truitelles remises en 2017		21,708
Rendement théorique		1.83%

Pêches électriques	valeurs	unité
Nombre de participants	101	pers.
Nombre totale d'heures effectuées	400	h
Linéaire admis contrat prestations	24,000	km
Linéaire planifié en 2019	10,650	km
Linéaire pêché	11,630	km
Respect du linéaire selon contrat	48.5%	
Respect du linéaire selon planification	109.2%	

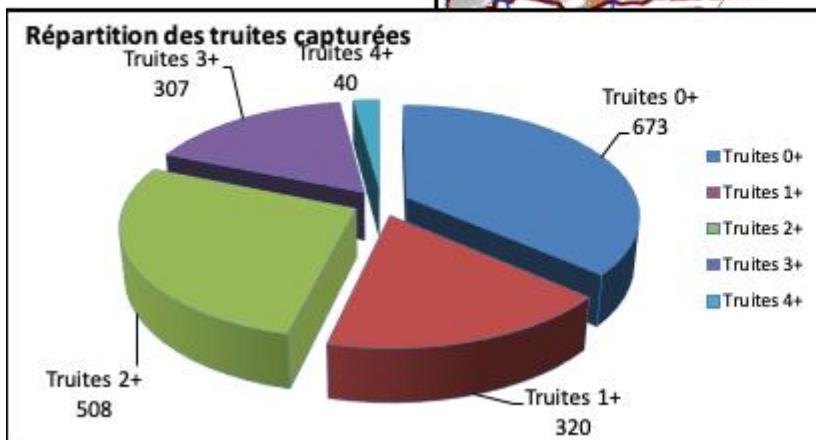
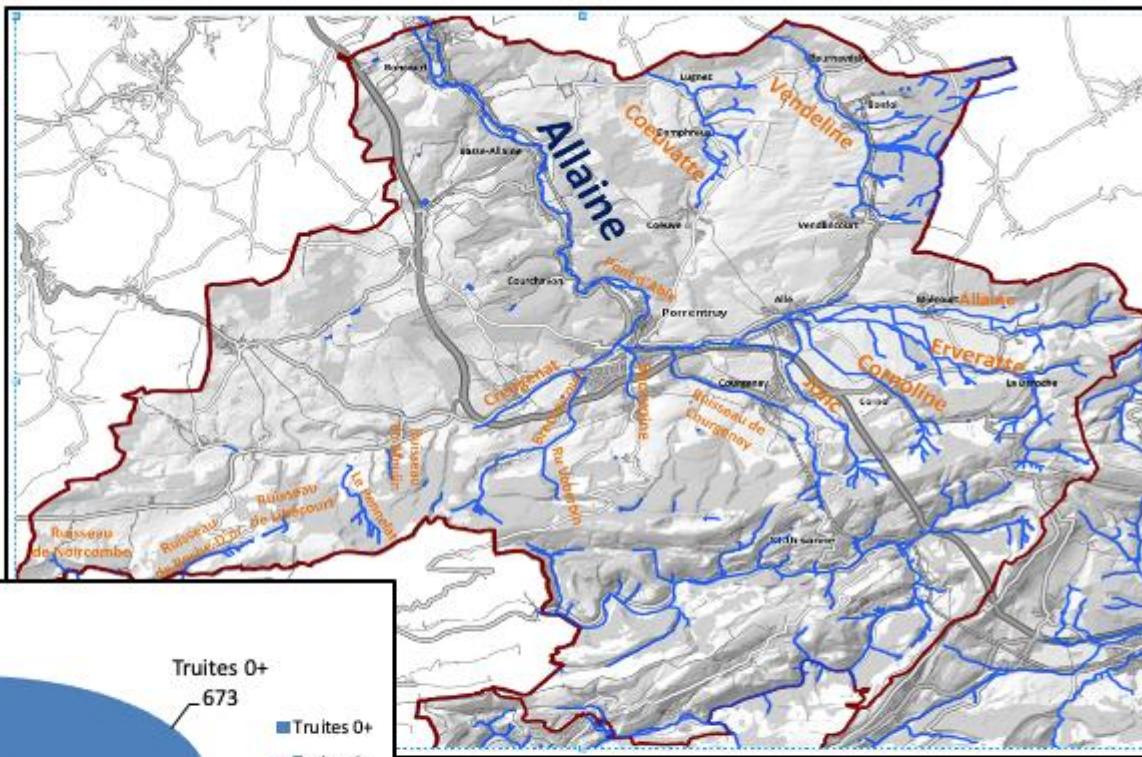
Remise des truites	valeurs	en %
Allaine	1,181	40%
Birse	276	9%
Sorne	1,639	56%
Doubs	0	0%
Total truites remises	2,933	





Récapitulatif des pêches sur Allaine

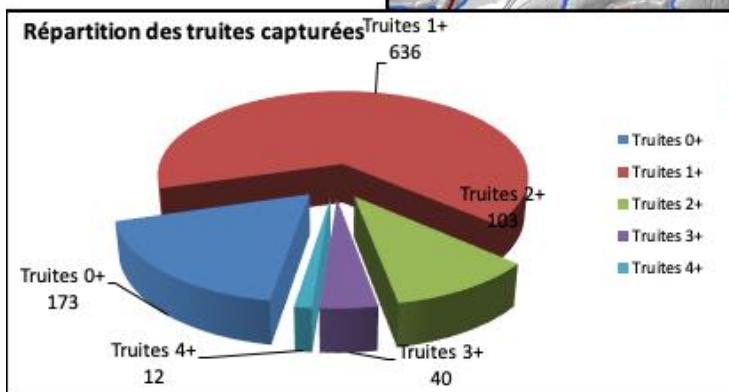
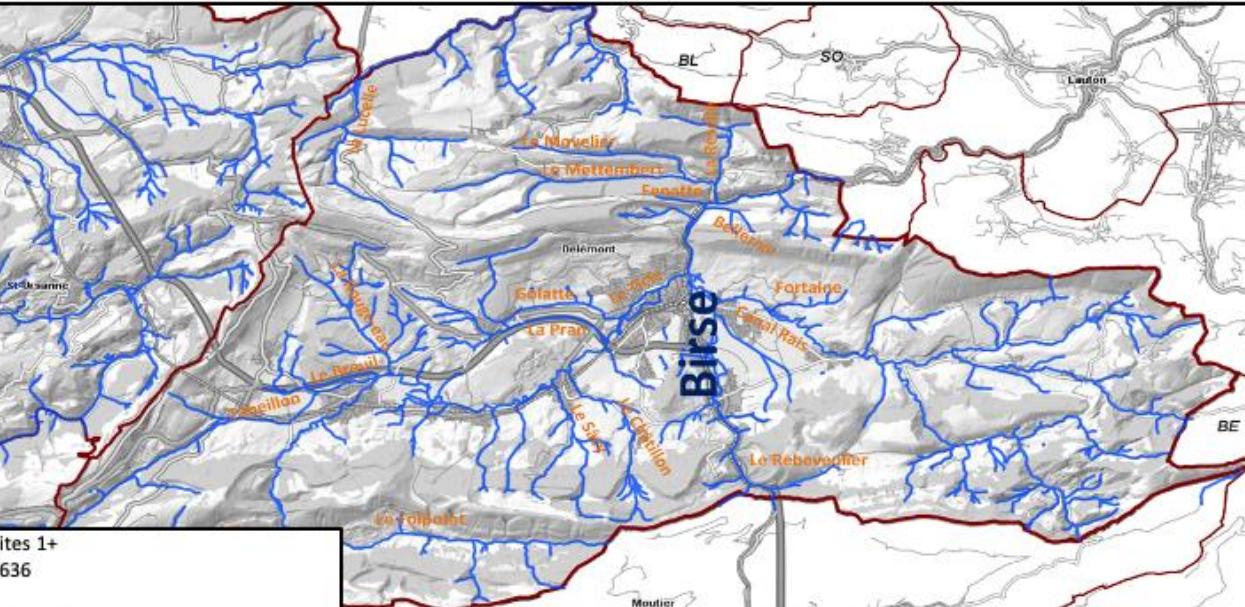
Linéaire budgeté	4,500
Linéaire pêché	6,200
Respect du budget	137.8%
Truites capturées	1,848
0+	673
1+	320
Truites	2+ 508
	3+ 307
	4+ 40
Chabots	227
Vairons	265
Loches	156
Truites capturées par km	298.06
Remise à l'eau	Allaine
	1,181
Nombre de pêcheurs	41
Nombre total d'heures	161





Récapitulatif des pêches sur Birse

Linéaire budgeté	900	
Linéaire pêché	700	
Respect du budget	900	
Truites capturées	964	
	0+	173
	1+	636
Truites	2+	103
	3+	40
	4+	12
Chabots	0	
Vairons	0	
Loches	0	
Truites capturées par km	0.00	
Remise à l'eau	Birse	
	276	
Nombre de pêcheurs	10	
Nombre total d'heures	40	

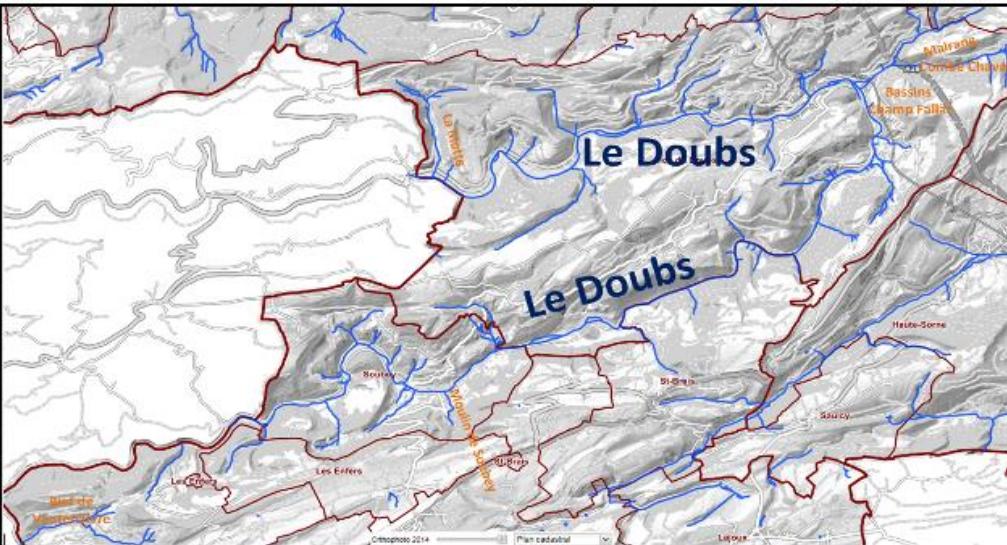




FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

Récapitulatif des pêches sur Doubs

Linéaire budgeté	
Linéaire pêché	
Respect du budget	
Truites capturées	
Truites	0+ 1+ 2+ 3+ 4+
Chabots	
Vairons	
Loches	
Truites capturées par	
Remise à l' Doubs	
Nombre de pêcheurs	
Nombre total d'heures	



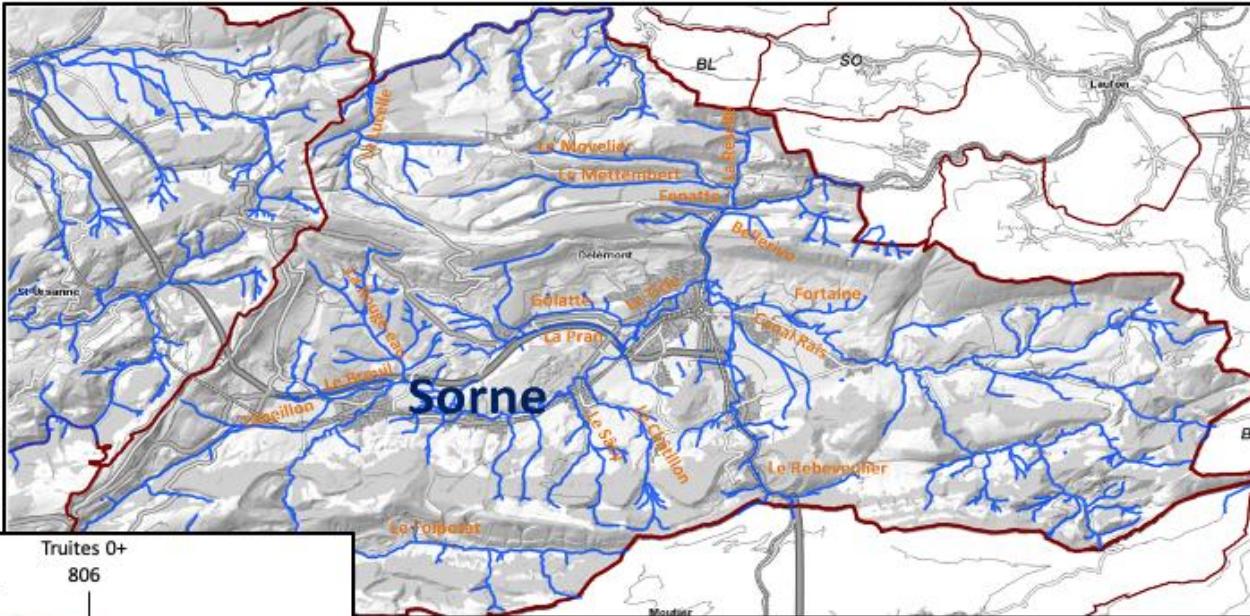
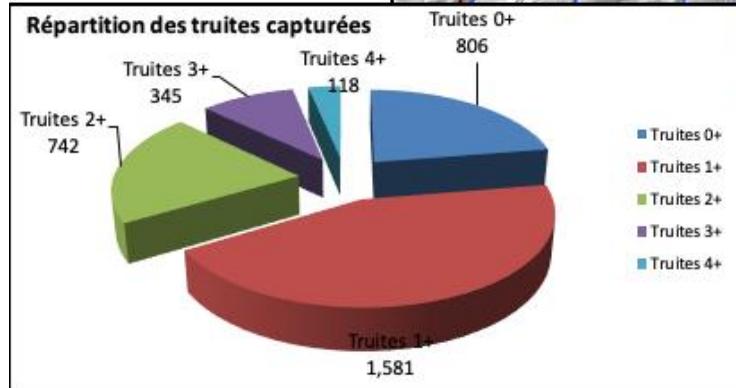
Répartition des truites capturées

- Truites 0+
- Truites 1+
- Truites 2+
- Truites 3+
- Truites 4+



Récapitulatif des pêches sur Sorne

Linéaire budgeté	4,500
Linéaire pêché	4,680
Respect du budget	104.0%
Truites capturées	3,592
Truites	3,592
0+	806
1+	1,581
2+	742
3+	345
4+	118
Chabots	0
Vairons	66
Loches	0
Truites capturées par km	767.52
Remise à l'eau	Sorne
	1,639
Nombre de pêcheurs	44
Nombre total d'heures	174





FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

4. Piscicultures





FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

SPALDE – La Réselle

Géniteurs 2023 -2024

Date	Mâles	Femelles	Immatures	Personnes
11.11.23	22	19	15	D. Buchwalder
	Total:	56		



La Réselle

Mortalité oeufs et alevins

Presse	Nombre d'oeufs	Oeufs morts	%	Alevins	Alevins morts	%	Solde
Presse 1	4090	370	9.05%	3720	22	0.59%	3698
Presse 2	3080	228	7.40%	2852	18	0.63%	2834
Presse 3	6200	438	7.06%	5762	64	1.12%	5698
Presse 4	3424	422	12.32%	3002	36	1.19%	2966
Fipal	18000	2404	13.35%	15596	476	3.05%	15120
Fipal	42000	5930	13.40%	36070	1672	4.63%	34398
FCPJ	40000	733	1.83%	39267	67	0.17%	39200
Fipal	10000	828	8.28%	9172	72	0.78%	9100
Fipal	30000	3696	12.32%	26304	504	1.91%	25800
Total :	156'794	15049	9.59%	141745	2931	2.06%	138'814

Perte Totale : **11.47%**



La Réselle

Mise à l'eau alevins 2024

Date	Presse	Nombre	Rivière	Lieu	Coordonnées
06.02.24	Presse 1	3698	Bellevie	Courroux	2'596'525 / 1'244'046
20.02.24	FCPJ	9800	Birse	Courrendlin	2'594'920 / 1'242'845
20.02.24	FCPJ	9800	Birse	Courrendlin	2'595'065 / 1'242'108
20.02.24	FCPJ	9800	Birse	Courrendlin	2'594'917 / 2'243'705
20.02.24	FCPJ	9800	Scheulte	Courcelon	2'596'610 / 1'245'416
17.02.24	Presse 2	2834	Lucelle amont	Lucelle	2'585'401 / 1'251'492
05.03.24	Presse 3	5698	Reselle amont	Soyhières	2'595'198 / 1'250'165
08.03.24	Presse 4	2966	La Fenatte	Develier	2'588'590 / 1'245'100
27.03.24	Fipal 28	7560	Sorne	Courfaivre	2'587'415 / 1'243'034
27.03.24	Fipal 28	7560	Sorne	Courfaivre	2'586'800 / 1'243'503
29.03.24	Fipal 12	11466	Sorne	Courfaivre	2'588'754 / 1'242'796
29.03.24	Fipal 12	11466	Sorne	Bassecourt	2'584'600 / 1'242'550
29.03.24	Fipal 12	11466	La Pran	Develier sect.2	2'590'000 / 1'245'294
01.04.24	Fipal 14	4000	La Pran	Develier sect.1	2'589'519 / 1'245'124
01.04.24	Fipal 14	2500	Canal Rais	Courcelon	2'596'754 / 1'245'324
01.04.24	Fipal 14	2600	Le Rebeuvelier	Rebeuvelier	2'596'433 / 10240'451
05.04.24	Fipal 23	12900	Sorne	Delémont	2'593'381 / 1'845'254
10.04.24	Fipal 23	12900	Birse	Soyhières	2'595'517 / 1'248'871

Total:

138'814



La Vauchotte - Alevinage 2023 - 2024

Paniers gris

Provenance	Nombre d'oeufs	Oeufs morts	%	Alevins	Alevins Morts	%	Solde
Choulat	95000	3000	3.15%	92'000	32000	34.78%	60'000

Bacs Verts

Bassins	Alevins	Alevins Morts	%	Solde
No. 2	30000	2875	9.58%	27125
No. 3	30000	2925	9.75%	27075
Total:	60'000	5800	9.66%	54'200

Perte Totale: **57.05%**



Pisciculture de la Vauchotte

Mise à l'eau des alevins 2024

Date	Lieu	Nombre	Personnes
19.06.24	Allaine, Courtemaîche - Boncourt 2'568'153 / 1'260'291	18200	Alan Bieri + 4 personnes ENV.
19.06.24	Coeuvatte, Lugnez - Damphreux 2'574'644 / 1'258'095 +	18000	Alan Bieri + 4 personnes ENV. 2'573'531 - 1'259'827
19.06.24	Vendeline, Vendlincourt 2'578'535 / 1'257'202	18000	Alan Bieri + 4 personnes ENV.
	Total:	54'200	



Bilan pisciculture 2023 – 2024

La Réselle

Oeufs	Morts	Alevins	Morts	Solde
156794	15049	141745	2931	138'814

Perte totale : 11.46%

La Vauchotte

Oeufs	Morts	Alevins	Morts	Solde
95000	3000	92000	37800	54'200

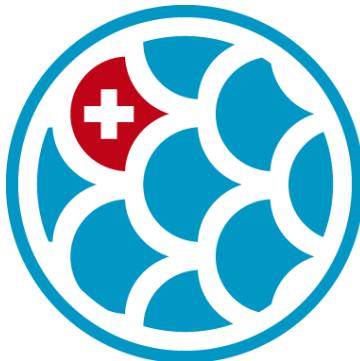
Perte totale : 57.00%

La Réselle 138'814
La Vauchotte 54'200

Alevins mis dans les ruisseaux 193'014



5. Formation SaNa



Rapport sur l'exercice SaNa de la formation obligatoire des pêcheurs dans le canton du Jura en 2024

Introduction

L'année 2024 a été marquée par un engagement soutenu envers la formation des pêcheurs dans le canton du Jura. Une profonde restructuration du système central du réseau de formation à Berne étant prévue pour janvier 2025, il était nécessaire de faire d'importants ajustements dans la structure jurassienne du cours SaNa afin d'anticiper cette réforme.

Formation continue des moniteurs

Le passage obligatoire à la tenue des examens en ligne lié au démarrage d'un nouveau site central du réseau de formation, gérant les inscriptions et les informations principales destinées aux participants ainsi qu'aux moniteurs, a nécessité plusieurs séances de formations pour nos moniteurs jurassiens. Ces rendez-vous de formations internes ont été cruciaux pour assurer une transmission de connaissances de qualité et une standardisation des méthodes d'enseignement.

- **Formation interne des moniteurs :**
 - **Date :** 17 janvier 2024
 - **Objectifs :** Formation concernant la tenue du cours, discussion concernant la mise en place des examens en ligne. Mise en place d'ateliers pratiques pour le cours (selon les recommandations du contrôle de cours 2023).



- **Remarques** : Les moniteurs ont exprimé une meilleure compréhension des nouvelles directives SaNa et une motivation accrue pour transmettre ces connaissances aux futurs pêcheurs.

- **Formation en exercice réel :**
 - **Date** : 20 janvier 2024 (lors d'un cours programmé)
 - **Objectifs** : Le groupe des moniteurs jurassiens profite du passage du responsable du secteur romand Patrick Barberon pour faire un cours et avec un examen "tout" en ligne.
 - **Remarques** : La matinée a été riche en enseignement. M. Barberon a été très utile pour rappeler les manipulations pour la mise en place de l'examen tout en ligne.

- **Formation interne des moniteurs :**
 - **Date** : 15 juin 2024 (cours NE aux Pont de Martel)
 - **Objectifs** : Possibilité pour tous les moniteurs jurassiens de suivre un cours dispensé dans un autre canton.
 - **Remarques** : La visite du cours neuchâtelois a été très enrichissante. Nous pourrons nous inspirer de ce qui a été observé.

- **Formation obligatoire à Yverdon :**
 - **Date** : 19 octobre 2024
 - **Objectifs** : Le groupe des moniteurs jurassiens doit se présenter au grand complet à cette demi-journée obligatoire de cours et d'information sur le thème des changements qui entreront en vigueur en 2025.
 - **Remarques** : Nous avons pu constater que les changements qui devront être appliqués en 2025 ne sont pas si simples à mettre en place. Plusieurs moniteurs venus de cantons romands ont d'ailleurs exprimé des doutes sur un bon déroulement de la mise en place de la nouvelle marche à suivre sans qu'il y ai de "bug". A suivre.

Remarque générale sur la formation des moniteurs 2024

Quatre rendez-vous dédiés à la formation des moniteurs ont été mis en place en 2024. Si cela semble beaucoup, il ne faut pas oublier que 2024 est une année charnière en vue de changements importants et conséquents pour l'ensemble de l'exercice SaNa. Mon avis en tant que responsable SaNa jurassien est que nous avons fait le maximum pour garantir un enseignement du cours SaNa pour les années à venir.



Cours et examens SaNa jurassiens durant l'année

En 2024 le groupe SaNa JU à dispensé quatre cours suivis de leur examen de compétence. Ci-dessous les statistiques et les détails de chaque cours.

- **Formation SaNa JU, 1^{ère} session :**

- **Date :** 20 janvier 2024
- **Participants :** 13 enfants et 3 adultes
- **Remarque :** Nous avons réalisé un cours avec son examen en ligne sous la supervision du responsable romand Patrick Barberon.
- **Examen :** 1 enfant a échoué
- **Commentaires :** Le cours s'est bien déroulé, toutefois l'examen en ligne pose encore quelques questions concernant sont bien fondé avec des enfants équipés d'un matériel informatique pas toujours bien adapté. A relever également la mise en place des nouveaux ateliers a été couronné de succès et M. Barberon nous a félicité pour le travail effectué.

- **Formation SaNa JU, 2^{ème} session :**

- **Date :** 9 mars 2024
- **Participants :** 10 enfants et 12 adultes
- **Examen :** 100 % de réussite
- **Commentaires :** Le cours c'est bien déroulé.

- **Formation SaNa JU, 3^{ème} session :**

- **Date :** 20 avril 2024
- **Participants :** 15 enfants et 11 adultes
- **Examen :** 100 % de réussite
- **Commentaires :** Le cours s'est bien déroulé.

- **Formation SaNa JU, 4^{ème} session :**

- **Date :** 22 juin 2024
- **Participants :** 6 enfants et 2 adultes
- **Examen :** 100 % de réussite.
- **Commentaires :** Le cours s'est bien déroulé.



Remarques générales sur les cours et les examens de la saison 2024.

L'ensemble de l'exercice 2024 c'est bien déroulé et l'organisation générale du groupe à fonctionné avec satisfaction. Cette année était surtout dédié à "s'entraîner" en vue des nouvelles directives venues de Berne qui seront à mettre en applications sans autres délais dès le mois de janvier 2025.

Conclusion

L'exercice jurassien 2024 de la formation SaNa a été mené à bien grâce à l'engagement des moniteurs et de tout l'ensemble du groupe. Les résultats obtenus témoignent de l'efficacité des méthodes pédagogiques employées et du bon niveau de formation des moniteurs. Il faut néanmoins relever que le travail et les responsabilités engendrés par le SaNa sont de plus en plus intenses. En ce sens, le groupe SaNa étudie avec l'organe directeur de la FCPJ, un nouveau système de financement de l'exercice. Le travail des moniteurs sera, au travers de ce nouveau schéma financier, mis en valeur et devrait aider les moniteurs à rester motivés pour offrir le meilleur service possible pour les futurs pêcheurs.

Porrentruy, le 2 décembre 2024

Par son responsable de la formation SaNa JU
Christian Theuvenat



6. École de pêche

Rapport sur l'activité de l'école de pêche de la FCPJ 2024

Introduction

Du 8 au 12 juillet, la Fédération Cantonale des Pêcheurs Jurassiens a organisé sa traditionnelle école de pêche destinée aux enfants âgés de 10 à 16 ans. Cet événement a été prévu pour enseigner aux jeunes participants les rudiments et les règles de la pêche de loisirs dans le canton du Jura.

Déroulement de l'événement

La semaine de l'école de pêche s'est déroulée de manière structurée sur cinq matinées, réparties entre la pêche en cours d'eau et la pêche en étang. Le but étant ici de montrer toutes les possibilités de pêche dans le canton du Jura.

- **Lundi, mardi et mercredi :** Les trois premières matinées ont été consacrées à la pêche sur les cours d'eau locaux (Doubs, Sorne et Allaine). Les enfants ont eu l'occasion d'apprendre et de mettre en pratique différentes techniques de pêche en rivière, sous la supervision attentive d'un staff de 3 moniteurs (plus une personne coordinatrice administrative de l'activité).
- **Jeudi et vendredi :** Les deux dernières matinées ont été réservées à la pêche en étang. Ces sessions ont permis aux jeunes de découvrir un environnement de pêche différent et d'affiner leurs compétences dans des conditions plus calmes et contrôlées. Les lieux choisis ont été l'étang des Lavoirs de la société de Bassecourt et l'étang de la Réselle de la société des pêcheurs de Delémont et environs.

Objectifs et Résultats

L'objectif principal de cette école de pêche était d'inculquer aux jeunes participants une compréhension solide des bases de la pêche de loisirs, ainsi que de donner des informations sur les règles spécifiques au monde halieutique du canton du Jura. Les ateliers pratiques et les séances théoriques ont couvert des sujets tels que :

- La sécurité à proximité de l'eau
- Les techniques de lancer et comment préparer son matériel
- La reconnaissance des différentes espèces de poissons autochtones
- Le respect de l'environnement et des pratiques d'un exercice de la pêche durable
- L'information de base sur la réglementation générale et sur les lois suisses.
- L'information sur la structure fédérative de la pêche dans le canton (sociétés et FCPJ)



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

Les 16 enfants ont montré un grand enthousiasme et ont acquis des compétences précieuses tout au long de la semaine. Les moniteurs ont noté une progression notable dans la maîtrise des techniques de pêche et dans la compréhension des responsabilités associées à cette activité.



Conclusion

L'école de pêche de la Fédération Cantonale des Pêcheurs Jurassiens a été une fois de plus couronnée de succès, offrant aux jeunes participants une expérience éducative et enrichissante. En plus d'apprendre à pêcher, les enfants ont développé un respect profond pour la nature et les écosystèmes aquatiques. Cet événement a non seulement favorisé le développement de nouvelles compétences, mais a également contribué à susciter une passion durable pour la pêche de loisirs parmi la jeune génération du Jura. Il est également intéressant de noter que la visite régulière de la presse lors des différentes écoles de pêche, contribue au rayonnement de la fédération des pêcheurs et donne une image positive du monde de la pêche jurassienne au grand public.

Porrentruy, le 1 décembre 2024

Christian Theuvenat
Responsable de la formation à la FCPJ